



AFFAIRES FINANCIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CAROMB N°2024-CM-26/03-10

L'an deux mille vingt-quatre, le Mardi 26 Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

Date de convocation : 22 Mars 2024

Nombre de membres élus : 23

Nombre de membres convoqués : 23

Présents : (19) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. FROGER-DROZ Daisy. BRAQUET Jean-Pierre. MASSONNET Christine. BONNAVENTURE Richard. AGNELLI Eva. BELLENGER Elisabeth. MICHELIER Pierre. BOULON Marc. MONTAGARD Monique. BONNAVENTURE Magali. ENDERLIN François. MARCELLIN Valérie. AUGIER Magali. DAUTEL Gilles. BRUN Jean-Pierre. MORARD Christian. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

Absents ayant donné procuration (2) : DAVID-MESSILLIER Patrick (procuration à MICHELIER Valérie). MEYNARD Delphine (procuration à VANDENBERGHE-RICHARD Séverine).

Absent excusé : (1) JAUME François

Absent : (1) LANTENOIS Geoffrey

Assistaient également à la réunion : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services,
M. André MORALES, Responsable des Services Financiers.

BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS OPEREES EN 2023

Madame le Maire, rapporteur, expose à l'assemblée :

Conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 du CGCT, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

**Le conseil municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,
DECIDE**

de prendre acte des cessions et acquisitions réalisées par la commune de Caromb et par l'Etablissement Public Foncier en son nom, au cours de l'année 2023 et tel qu'exposé en annexe à la présente délibération.

LE CONSEIL A PRIS ACTE DU BILAN SOUMIS A SON EXAMEN

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Pour expédition certifiée conforme,
à Caromb, transmise et publiée le 27 Mars 2024

La Secrétaire de Séance


Elisabeth BELLENGER



Le Maire,


Valérie MICHELIER

BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS OPEREES EN 2023

Cessions

Acquéreur	Désignation	Adresse	Cadastre	Superficie en m ²	Prix	Conditions Cession
CHABOD	Parcelle en nature de terre	Impasse de la Picholine	A 1905	473	6 149 €	Paieiment comptant
BIAU	Parcelle en nature de terre	Allée des Peupliers	B 1264	29	1 537 €	Paieiment comptant

Acquisitions par la commune

Propriétaire	Désignation	Adresse	Cadastre	Superficie en m ²	Prix	Conditions acquisition

Acquisitions par l'Etablissement Public Foncier PACA pour la commune

N° Acte	Libellé Convention	Site	Date acte	Montant acte HT	Adresse	Parcelles	Mode acquisition
003078	Convention Habitat à caractère multirisques n°3	Rue de la Baisse	05/10/2023	120 000 €	Quartier de la Baisse – Lieu-dit 337 Rue de la Baisse 84330 Caromb –	84030 – F0372 F0373	Amiable